

Zone agricole : enfin une Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires

Longueuil, 27 janvier 2021 – L'Union des producteurs agricoles (UPA) se réjouit de l'annonce de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, concernant la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. L'Union collaborera activement à l'ensemble de cette démarche ainsi qu'aux travaux du comité consultatif.

« Protéger notre garde-manger doit être élevé au rang de priorité nationale et c'est ce à quoi nous travaillerons au sein du nouveau comité. La zone agricole est une richesse limitée et non renouvelable. Elle est essentielle au développement économique des régions et à l'autonomie alimentaire du Québec. Elle doit être valorisée dans l'ensemble des outils locaux, régionaux et nationaux d'aménagement et d'urbanisme partout sur le territoire québécois », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Malgré la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et même si elle ne représente que 2 % du territoire québécois, la zone agricole cultivée est encore considérée par plusieurs comme une zone en attente de développement. Aux côtés de plusieurs organisations de la société civile (Association des aménagistes régionaux du Québec, Équiterre, Fondation David Suzuki, Héritage Montréal, Ordre des architectes du Québec, Ordre des urbanistes du Québec, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, Vivre en ville, etc.), l'Union travaille depuis plusieurs années au sein de l'Alliance Ariane pour que l'aménagement du territoire et l'urbanisme soient considérés comme une priorité.

Le Québec a besoin d'une vision globale, partagée par l'ensemble des parties prenantes et assortie de principes fondamentaux, qui puisse assurer la coordination de toutes les lois, politiques et interventions de l'État et des instances municipales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Pour l'Union, seul un tel instrument collectif mettra fin une fois pour toutes à l'étalement urbain, aux incohérences en matière d'aménagement du territoire et aux décisions à la pièce, au gré du moment et des intervenants.

« Les travaux du comité devront aborder sans nuances ces enjeux déterminants pour les générations actuelles et à venir, incluant un temps d'arrêt sur les empiétements en zone agricole dans tous les schémas d'aménagement d'ici l'adoption d'une Stratégie. L'avenir de notre agriculture et de notre autonomie alimentaire en dépend! », a conclu M. Groleau.

— 30 —

Source :

Jessica Blackburn

Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux

450 679-0540, poste 8415 | 418 540-0638 | jblackburn@upa.qc.ca